

devait contribuer à assurer la sécurité des approvisionnements pétroliers du Canada (en favorisant la prospection et la mise en valeur du pétrole dans les terres du Canada et en passant des marchés entre États pour le pétrole sous-marin) et servir de "fenêtre sur l'industrie".

À propos des fonctions de Petro-Canada, Larry Pratt écrit:
(Traduction)

Parmi les nombreuses fonctions qui peuvent revenir à une société pétrolière nationale, deux en particulier préoccupaient le gouvernement Trudeau à la fin des années 1973. Tout d'abord, une société des importations de pétrole. Deuxièmement, le besoin qu'avait le gouvernement de connaître l'ampleur et le coût des réserves pétrolières et gazières du Canada venait en conflit avec le comportement commercial normal du secteur pétrolier privé; une société pétrolière nationale sous contrôle gouvernemental pouvait évaluer l'avenir différemment et donc répondre aux objectifs de la politique de l'État...
(Pratt, 1988, p. 159-160)

...Bien que l'option de pénétrer plus tard dans le raffinage et la commercialisation n'ait pas été écartée, la société envisagée par les conseillers énergétiques libéraux à la fin de 1973 n'avait pas pour but de remplacer le secteur pétrolier privé. Son objectif principal n'était pas non plus de "canadianiser" l'industrie pétrolière canadienne. Sa principale fonction ne devait pas être celle de percepteur de loyer, puisqu'un percepteur de loyer pour être efficace devrait détenir un monopole dans l'industrie et qu'on avait rejeté cette option. Son mandat initial devait plutôt être de favoriser l'autonomie en accélérant le rythme de l'exploration et de la mise en valeur à risques élevés; en complétant l'exploration pionnière générée par le marché et en encourageant des entreprises conjointes avec des capitaux privés, la société pétrolière nationale devait tenter de résoudre le problème du sous-investissement découlant des taux d'escompte excessifs pratiqués par l'industrie pétrolière. Parce qu'une société d'État pouvait se permettre d'utiliser un taux d'escompte inférieur à celui de l'entreprise privée, elle pouvait investir dans l'exploration et la recherche sans s'engager à une production hâtive à partir des réserves découvertes. Ainsi, en coupant le lien commercial entre l'exploration et la production, on espérait accroître au Canada le rapport entre les réserves et la production, ce qui aurait mis le pays en meilleure posture pour soutenir une pénurie mondiale.
(*Ibid.*, p. 164-165)

Dans son premier rapport annuel, la nouvelle société reconnaît qu'elle a pour mandat d'atteindre trois objectifs du gouvernement (Petro-Canada, 1977, p. 4):

- accroître l'approvisionnement en énergie des Canadiens;
- aider le gouvernement à énoncer sa politique nationale de l'énergie; et